

Préface

Les recherches de Tudi Kernalegenn me sont familières de multiples façons. Elles sont liées à un compagnonnage vieux d'une vingtaine d'années qui a débuté dans un master de l'Institut d'études politiques de Rennes, s'est épanoui dans le suivi d'une thèse ambitieuse qui est une des sources majeures de ce livre. Et comme dans l'exercice d'encadrement d'une thèse, celui qui en est directeur apprend au moins autant qu'il n'apporte, ces années me furent profitables. Le mot clé « région » est sans doute, s'il ne prend pas la forme d'une assignation à résidence, le plus propre à condenser beaucoup de travaux de Tudi. Or, consacrant beaucoup de recherches (Kernalegenn, 2005, 2006 et 2010) aux usages et appropriations de cette catégorie et des régionalismes dans les années 1968, celui-ci s'attache à une série de groupes et d'acteurs qu'on associera à la nébuleuse des gauches alternatives, parfois des gauchismes. Et comme ces groupes et acteurs sont, dans le cas français et spécifiquement breton, aussi les objets d'une part de mes recherches (Neveu, 2022), il y a là un autre élément de proximité et d'enrichissement mutuel. C'est donc avec plaisir que j'ai répondu à la suggestion d'une préface.

Encore que... Bien qu'en ayant quelque expérience, l'exercice de la préface m'a toujours troublé. Ce qui est *a priori* un registre banal de l'écriture universitaire est aussi gros de chausse-trappes ou d'agacements pour les lecteurs (dont beaucoup sautent d'ailleurs – sagement ? – ce bout de paratexte). Agacements ? Ceux que peuvent déclencher d'une part le registre flagorneur qui consiste à abuser de la brosse à reluire pour annoncer une œuvre hors du commun, plus encore ce que j'appelle le syndrome du sous-titrage qui consiste pour le préfacier à résumer et expliquer ce que contient un livre. Si un tel besoin existait vraiment c'est que l'ouvrage aurait de sérieux défauts de rédaction. Chausse-trappe : le fait pour le préfacier de devoir s'aventurer sur des terrains qui peuvent être loin de ses fondamentaux. J'en fait l'aveu, les études sur la région, les modes d'organisation territoriale des États, le fonctionnement du fameux mille-feuille territorial entre région, département, commune, pays et intercommunalités sont pour moi des lieux où fleurit mon incompétence. Il serait donc fort téméraire de ma part de tenter de condenser le plus original de l'apport de cette recherche à ces sujets.

En allant parfois jusqu'à me saisir de ce texte comme d'un prétexte, ce sont plutôt trois pistes sur lesquelles ce livre fonctionne comme un tremplin à réflexivité que je voudrais désigner. La première restera très proche des propos de

l'auteur pour s'intéresser à un énoncé à la fois paradoxal et essentiel : « Les régions ne sont pas faites que par les régionalistes. » La seconde suggérera en quoi, sans s'en revendiquer ostensiblement, ce livre participe d'un mouvement de fond de redéfinition des manières d'étudier ce qu'un enseignement classique des facultés de droit appelait « Histoire des idées politiques ». La dernière consisterait à sortir du cadre temporel de ce livre pour se demander si la catégorie de Région n'est pas victime des succès analysés ici, ne souffre pas d'une banalisation qui la déprécie, voire d'une inactualité.

Un attrait de ce livre est de savoir défendre des analyses contre-intuitives. Comment une catégorie qui, dans le cas français tout au moins, avait un pesant casier judiciaire à « droite » (Vichy) va être mobilisée et recomposée par des acteurs massivement situés à gauche avec le PSU et la CFDT, mais en Écosse le Parti communiste, en Galice les Commissions ouvrières ? Comment ce que les régionalistes militants n'avaient pas réussi à arracher à une relative confidentialité, au statut de cause désuète ou stigmatisée va se trouver transmué au statut d'un outil cognitif central, propre à penser une grande diversité de dimensions de la vie sociale ? Comment une catégorie fondée sur une dimension de territorialité ou un principe identitaire spatialisé va permettre d'intégrer la dimension des classes et groupes sociaux ? Dans l'héritage sociologique de Bruno Latour figure la catégorie de « traduction » (Latour, 1984), comme capacité à intéresser, à enrôler des institutions, des groupes, des intérêts autour d'une idée, d'une revendication, en persuadant des acteurs qui n'étaient pas forcément prédestinés à valoriser un enjeu qu'il fait sens pour eux, répond à des questions qu'ils se posent. On est dans un espace analytique voisin quand l'auteur propose la métaphore de la Bretagne comme « ouvrier d'idéologies et de synergies potentielles ». C'est au démontage minutieux et argumenté de ces dynamiques de traduction que se livre ce volume. Traductions au sens presque linguistique de recodage et transcodage de notions, quand il s'agit par exemple d'inventer des catégories qui fassent pont entre le spatial et le social, fut-ce au prix de curieux concepts comme ce « peuple travailleur » qu'on rencontre en Écosse et en Bretagne (y aurait-il des peuples bourgeois ou des peuples indolents ?). Traduction au sens cognitif quand il s'agit d'ériger la région en outil, en « bon à penser » pour une foule de problèmes publics. Traduction au sens idéologique quand ce sont des marxistes, souvent défiants devant les phénomènes nationalitaires, qui s'emploient à apprivoiser ces catégories, à les connecter à leur approche. Traduction au sens sociologique quand la « région » devient une catégorie capable, sinon de répondre aux attentes de ce qu'une germination ultérieure désignera comme les 99 %, mais du moins d'être un outil propre à répondre aux attentes d'une vaste palette de groupes populaires et des classes moyennes. Traduction réussie puisqu'au final la Région devient tant la composante d'un sens commun qu'un ensemble de développements institutionnels, non pas sans les régionalistes, mais dans des conditions où ils ne sont qu'une composante de la chaîne d'acteurs qui consacre le mot et la chose.

Bien que ce livre ne se revendique pas de ce courant, il illustre pourtant l'intérêt de ce qu'on a pu nommer une « histoire sociale des idées » (Matonti, 2012, p. 85-104). Trop longtemps l'histoire des idées politiques a pensé des « idées » dotées d'une vie propre, émanant de penseurs géniaux, entretenant entre elles une sorte de conversation dont on pouvait rendre compte par la seule analyse des concepts. Le monde social était bien évoqué comme élément d'arrière-plan ou de contextualisation, mais trop souvent comme le décor vaguement barbouillé à l'arrière-plan d'une scène dans une salle de patronage. L'histoire sociale des idées revendique elle aussi un intérêt pour les théories, les élaborations conceptuelles, la manière dont elles font percevoir le monde autrement, suscitent des engagements et parfois jusqu'à des révolutions. Mais elle introduit une triple rupture. Elle ne limite pas la catégorie des « idées » aux abstractions ou aux œuvres de grands penseurs. Penser le nationalisme c'est lire Renan et Hegel, mais c'est aussi être attentif aux manifestations de ce que Michael Billig appelle « nationalisme banal » par lesquelles se réactivent chaque jour de micro-consolidations d'une croyance : soutien à « nos » équipes sportives nationales, drapeaux et symboles nationaux des bâtiments publics, célébration d'un prix Nobel dont la consécration est celle du génie français, autocollants désignant une région sur le parc automobile¹. Penser les origines de la Révolution française c'est questionner l'influence des philosophes des Lumières, mais ne pas escamoter celle d'auteurs de libelles comme Pidansat de Mairobert, dont les textes violents et pornographiques furent plus lus, plus dévastateurs pour l'image de la monarchie (Darnton, 2004). Une histoire sociale des idées les aborde en second lieu dans ce qu'on pourrait appeler une écologie de la pensée : en quoi des modifications morphologiques (scolarisation, émancipation féminine, migrations) redéfinissent-elles les catégories du pensable, les objets de réflexion, l'identité de celles et ceux légitimes et capables d'opiner ? Une analyse « sociale » pense enfin les idées comme relevant d'une logistique qui leur permet de se diffuser (médias), de processus de vulgarisation qui peuvent autant les traduire que les trahir, elle interroge des réceptions qui peuvent aussi fonctionner au quiproquo, motiver des façons les plus contradictoires des adhésions ou des intérêts en apparence convergents. Sans serment d'allégeance, c'est bien ce programme qui est mis en œuvre ici. Les usages, les réactivations de la région, des régionalismes doivent aussi à des effets de scolarisation, à des faits de mobilité sociale affectant les générations des *baby-boomers*. C'est la densité des casernes et bases militaires combinée à la minceur des sites d'emplois industriels qui suscite des questions sur le statut « colonial » ou dominé de la Bretagne à la fin des années 1960. Le potentiel d'une identité et d'une sensibilité nationale écossaise ne fonctionne pas à l'identique avant ou après la découverte et l'exploitation d'énormes ressources en hydrocarbures et leur manne financière. Comme l'a montré avec beaucoup de justesse

1. Dans le cas breton, les « À l'aise Breizh » qui ont remplacé les BZH des années 1970 peuvent suggérer un rapport moins militant, moins politique, connivent mais désinvesti à la cause bretonne, ce qu'on reliera aux remarques finales de cette préface. Certains produits de la gamme de t-shirts produit par la marque éponyme ont été typiques d'un rapport à la fois revendiqué et apaisé, jouant du second degré avec des clichés sur l'identité bretonne (Che Guevarrec, Bob Morlaix, Chewbagad...).

Michel Le Bris (Le Bris, 1977) dans un récit autobiographique, la présence des touristes peut à la fois être une mise à distance des routines et impensés du quotidien, l'ouverture sur d'autres styles de vie et cultures et l'occasion d'une expression agressive et humiliante du mépris pour le « plouc » qui peut susciter toute une palette de réactions. Symétriquement c'est le mouvement en forme d'hémorragie vers la région parisienne pour la Bretagne, Madrid ou Bilbao pour la Galice qui suscite une réflexivité, invite à se saisir de catégories interprétatives (colonialisme, dépendance, déportation) pour faire sens de l'expérience. Cette vision matérialiste de la dynamique des idées, elle consiste ici aussi à être attentif au rôle de la culture, de la musique, d'une presse militante, à la manière dont des institutions auxquelles on n'associera pas l'adjectif « culturel », comme des syndicats sont des lieux d'amplification et de diffusion de théories, de mots clés.

L'un des résultats de la recherche que condense ce livre est incontestablement de manifester la force de traduction de la catégorie de région qui va s'incarner en institutions, en « capacitation » de ces institutions régionales (Pasquier, 2004), en consolidation de sentiments d'appartenance, d'espoirs de changement dont on voit la puissance durable dans le désir d'une large part des Écossais de voir déclencher un nouveau référendum d'indépendance. Mais le relatif succès des régions ne peut-il être rapproché de ce qu'un sociologue des sciences, Thomas Kuhn (Kuhn, 1999), appelle la constitution d'une « science normale » ? L'expression rend compte des situations où, dans un domaine de la recherche, une nouvelle façon d'analyser (ce peut être la théorie de la relativité en physique, celle de la mobilisation des ressources dans l'étude des mouvements sociaux) remplace un cadre d'étude antérieur, fait l'objet d'un consensus de la communauté savante. À ces moments d'avancée novatrice succède souvent une forme de routinisation. Ce qui était rupture devient « science normale », consensuelle. Celle-ci donne des outils d'analyse, permet de revisiter des énigmes et des terrains... mais signifie aussi souvent installation dans une manière de penser et d'explorer dont les limites et parfois les points aveugles deviennent impensés, le rendement scientifique décroissant. Si on se fixe sur le cas français ne peut-on faire jouer une analogie ? Les compétences acquises par les régions ont assurément permis de développer de nouvelles politiques publiques, d'en rendre plus efficaces d'anciennes (on peut penser en France à la construction des lycées, à un aménagement du territoire attentif aux singularités des « pays »). Mais ne peut-on questionner la part de simplification dans une invocation en forme de mantra de la région comme clé universelle de réponses aux problèmes. Le processus chaotique de gestion de la crise du Covid en France en 2020-2021 devait-il d'abord à un déficit de régionalisation des politiques sanitaires ? Ou aux défaillances des responsables politiques, à l'application dogmatique d'un *New public management* rendant exsangues les hôpitaux, démoralisant les professionnels de santé ? La consolidation de la région-institution ne s'est-elle pas accompagnée d'un processus de dévitalisation d'un imaginaire qui était celui des « petites patries » sous la III^e République (Thiesse, 1991), du mélange de fierté identitaire et d'attente

de grands changements sociaux présent dans les années dont traite ce livre ? La réforme Hollande de 2015 est à cet égard typique. Inspirée en bonne part par le souci de redécouper des régions plus grandes et pesant plus économiquement elle engendre des entités qui peuvent n'avoir aucune cohérence spatiale, historique ou culturelle et qui à ce titre ne facilitent pas l'identification. Certains de leurs intitulés suggèrent même plutôt les indications pour emballages (« Hauts de France »), ou une spatialisation (« Grand Est », « Centre-Val de Loire ») qui n'a de sens que par rapport à un point focal et organisateur qui se nomme Paris. Or, c'est une des démonstrations de ce livre, une territorialisation n'a de force mobilisatrice que si elle porte une forme d'*illusio* : la vision d'une organisation qui produirait plus de bien-être, de justice, fabriquerait un « nous » gratifiant, un vivre-ensemble plus épanouissant. Si l'on considère ce qui serait une des réussites les plus achevées d'un régionalisme économique, le très présent label « produit en Bretagne », on peut aussi relever que s'il fait, sur son site, une allusion molle aux enjeux de responsabilité sociale des entreprises², il ne garantit qu'une origine territorialisée, ne s'accompagnant d'aucune promesse précise quant aux droits ou conditions des salariés, à des processus de production écologiquement vertueux – catégorie que l'agro-industrie bretonne peut difficilement revendiquer – ce qui aboutit à une forme de minimalisme d'un label et d'un imaginaire régional.

Cette éclipse partielle de la catégorie région doit aussi à des changements qui sont à la fois ceux des rapports de force idéologiques et de la hiérarchie établie des problèmes publics. Là où les années 1970 avaient pu en partie régionaliser la pensée des problèmes publics et de leurs solutions, les années 2000-2020 en ont donné une approche gestionnaire à coup de *New public management*, la rationalité comptable n'ayant, dans la logique du mouvement d'un rouleau compresseur, que vocation à damer les différences entre territoires, institutions et secteurs de politiques publiques. Mais les années récentes ont aussi été celles d'une écologisation et d'une « climatisation » (Aykut, Foyer et Morena, 2017) des problèmes publics. Elles ont aussi été celles d'une propension à les ethniciser, les « classes dangereuses » se recomposant autour de l'immigration.

Avec précautions et nuances on peut donc soumettre à la discussion l'hypothèse d'une démonétisation de l'imaginaire régionaliste, d'une moindre puissance de son potentiel cognitif. Avec précaution veut dire que cette hypothèse n'est pas généralisable : on le voit dans le cas de l'Écosse ou de la Catalogne où, au contraire, l'aspiration régionaliste se sublime en désir d'indépendance (Kernalegenn et Pasquier, 2018, p. 71-89). Avec nuances signifie que le potentiel cognitif de la catégorie région est non pas éteint mais sujet à variations, parfois distorsions selon les objets. Peut-on suggérer qu'il demeure spécialement puissant là où il peut s'hybrider aux catégories montantes de saisie des problèmes publics ? Donc sur les questions d'environnement, de qualité de vie où le slogan « *Think global, act local* » trouve dans la région un point d'application pertinent, à travers de nouvelles politiques du transport multimodal, de

2. [<https://www.produitenbretagne.bzh/nos-actions/la-responsabilite-societale-des-entreprises-rse/>].

production alimentaire de proximité, la gestion de l'eau, l'extension de la palette des sources d'énergies produites près des usagers. Cette dynamique de régionalisation de l'écologie³ et des politiques d'adaptation au changement climatique suscite d'ailleurs, comme cela est classique dans l'univers des problèmes publics et des mobilisations, une contre-mobilisation de ceux qui sentent leurs pratiques et positions menacées, comme l'illustre la montée de forces anti-écologistes⁴, voire climato-sceptiques⁵ au niveau régional. Avec les énormes difficultés rencontrées par les jeunes et les catégories sociales pauvres pour louer ou construire dans les territoires littoraux ou insulaires où les résidences secondaires font jusqu'à une majorité du parc immobilier, on voit même émerger la catégorie région dans un secteur de politique où elle faisait jusque-là peu sens : le logement. Comment garantir à celles et ceux qui vivent et travaillent au pays, un droit effectif à s'y loger dignement ? On saisit la pertinence que peut prendre ici l'invocation de droits pour les locaux, le besoin d'inventer des politiques territorialisées du foncier, de la construction et de la gestion des baux locatifs qui répondent à leurs problèmes. Mais on entrevoit également les dérapages ethnistes – bien dans l'air du temps – que peut entraîner la quête de critères de définition d'une bretonnité ou d'une corsitude génératrice de droits, et son corollaire : la rance catégorie des allogènes. Mais faire défiler le nuancier des politiques publiques c'est aussi constater que dans des secteurs d'importance comme la santé, la culture, la défense⁶, l'université et la recherche, les politiques sociales, la catégorie région n'est guère invoquée comme une baguette magique ou un échelon indiscutable... ce qui renvoie aussi à la stérile complexité du « mille-feuille » territorial où le département est à la fois gestionnaire et encombré des politiques sociales, les agglomérations détentrices du carnet de chèques pour la culture. La suggestion finale serait celle d'un besoin de réenchantement, de réactivation de la part d'illusio mobilisatrice de la catégorie région : ici en la connectant à des problèmes publics majuscules (environnement, climat), là en la réarticulant à des enjeux de justice sociale et de redistribution.

S'il m'est permis d'évoquer pour conclure un élément plus personnel, plus délicat, tout lecteur verra sur la page quatre de couverture que le patronyme de Tudi Kernallegenn n'est assorti d'aucun titre renvoyant à un emploi académique. N'y voir qu'un motif d'affliction ou d'indignation serait supposer que le seul

3. Sur la manière dont les écologistes jouent cette carte régionale voir KERNALLEGENN, 2023, p. 432-448.

4. La sortie d'une série d'articles et du livre du correspondant breton du *Monde* Nicolas LEGENDRE (2023) sur l'agro-industrie bretonne, celle du livre et du film d'Inés Léraud sur les algues vertes ont suscité des prises de position très violentes des intérêts économiques du secteur. Dans une intervention d'une hargne pathétique, l'association « Les Z'Omni vores » – exprimant le point de vue des industries agro-alimentaires, discerne dans ces livres un véritable complot ne visant rien de moins que « la fin de l'agriculture et de la production alimentaire en Bretagne », [<https://www.arretsurimages.net/articles/en-bretagne-un-journaliste-fiche-par-une-asso-de-lagroindustrie>].

5. Il a suffi de deux semaines de temps médiocre au cœur de l'été 2023 pour que le leader régional du Rassemblement national, Gilles Pennelle, fustige le « catastrophisme » du haut-conseil breton pour le climat qui surestimerait les périls du réchauffement. Voir JACQ, 2023.

6. Qui pour être une politique typiquement « nationale » n'en a pas moins été, on l'a vu, un terrain fort d'intervention de l'Emsav dans les années 1970.

débouché respectable pour un docteur de l'université ne saurait être que l'université elle-même. Or il existe bien entendu une palette d'activités et d'emplois où de jeunes chercheurs peuvent trouver à déployer leur capacité d'écoute, d'enquête et de théorisation hors des murs des facultés. Tudi a su combiner ses compétences, ses engagements et les reconnaissances qu'il s'était acquis pour enchaîner dans les univers de la culture et des médias bretons des emplois stimulants où il contribue en actes à rendre accessible à un large public des matériaux sur l'histoire et la culture, la politique et la société bretonne, combinant valorisation de la région et ouverture à ses connexions à d'autres espaces⁷. Il a ainsi pu échapper au sort déprimant de tant de docteurs et docteuses, captifs du précarariat, piégés dans un jeu de double contrainte qui fait qu'il leur faut accumuler des heures d'enseignement payées au lance-pierre pour vivre et rester dans le système et que cet engagement les enlise dans des emplois du temps et des charges pédagogiques où elles et ils peuvent difficilement continuer à publier... ce qui leur sera reproché. À cet égard la trajectoire de Tudi donne à la fois envie de dire « bien joué ! » pour avoir trouvé un chemin alternatif, et d'ajouter à mi-voix « mais c'est tout de même dommage, et même injuste ! ». Dommage parce que les compétences accumulées dans puis hors du monde académique en feraient un enseignant-chercheur riche d'une palette rare d'expériences. Injuste parce qu'il fut sans doute victime d'un effet de contretemps, de la décote silencieuse des thématiques régionalistes. Le monde universitaire a ses cycles de valorisation-dévalorisation d'objets et de thématiques, peut-être même l'équivalent de ses modes. Paradoxalement le travail novateur de Tudi s'est présenté sur le marché académique dans une séquence où ses objets, les débats théoriques autour des mouvements nationalistes et nationalitaires suscitaient moins d'attention, ou alors une lecture qui valorise plus une problématique de la gouvernance que celle du rôle des idéologies et des mythologies politiques. Alors même qu'il avait, au prix d'investissements considérables, produit un ensemble de travaux de valeur, publié fortement à l'international⁸, obtenu la reconnaissance d'excellentes universités étrangères qui lui ont accordé des financements postdoctoraux, il n'a pas vu s'ouvrir les portes de l'université française. Le plus terrible est qu'à cet égard le cas de Tudi n'est en rien singulier. Dans un contexte où le niveau des jeunes chercheurs en sciences sociales n'a jamais été si précocement élevé, où – selon les chiffres même du ministère – des milliers de postes font défaut pour correspondre aux taux d'encadrement officiels, nous vivons le grand gel des créations de postes et la floraison des précarités... un des effets en étant l'essor d'un enseignement privé – qui accueille désormais 25 % des inscrits postbac – qui n'a de supérieur que le coût de ses droits d'inscription et dont tous les enseignants n'offrent pas les garanties optimales de compétence.

7. Voir en particulier le précieux travail de Bretagne Culture Diversité, [www.bcd.bzh].

8. Même si celui-ci a été éradiqué au CNRS et est en recul à l'université, il faut pointer du doigt le persistant provincialisme de beaucoup d'universités françaises. Il reste encore des établissements où avoir été en poste à l'étranger, y avoir trop (!) publié vous rend suspect... d'autant plus qu'une partie de vos évaluateurs n'a contribué qu'à des publications francophono-françaises. N'avoir pas publié en anglais ou dans une langue étrangère est, dans la majorité des pays européens, un motif d'élimination immédiate d'une candidature sur un poste d'enseignant-chercheur.

Ces pages débutaient en se demandant ce que pouvait être les fonctions d'une préface. Les initiés savent qu'il en est une en forme de transfusion de légitimité : un auteur supposé reconnu fait don d'un peu de son capital de légitimité à celle ou celui qu'il préface⁹, attire l'attention sur son travail. L'auteur de ce livre n'a besoin de nul parrainage pour que soient saluées ses qualités intellectuelles, sa curiosité et son dynamisme scientifique, l'intérêt de ses travaux. Ayant dirigé des thèses pendant quarante ans, le fait que le monde de la recherche n'ait pas pu, pas su donner sa place à Tudi est au nombre des situations les plus amères que j'ai pu voir. Je voulais le dire en hommage, en ajoutant aussitôt que sa trajectoire professionnelle montre aussi que son talent est de savoir inventer et occuper des formes composites de travail intellectuel, mêlant recherche et vulgarisation, élaboration conceptuelle et mise en récit. À cet égard il est aussi un diplômé qui trace une voie, élargit la palette des manières de « faire savoir », au double sens d'en produire et d'en rendre accessible.

Érik NEVEU

Professeur émérite de science politique,
ARENES-CNRS, université Rennes.

9. D'où la convention bizarre qui veut que l'auteur de quatre pages de préface ait son nom sur la couverture dans un corps d'imprimerie qui fait souvent les deux tiers de ce que le vrai auteur obtient pour une contribution incommensurable!